

Acte de naissance de NOËL Zacharie Anibal [126].

Ce jourd'huy neuf nivôse 5^{ème} année républicaine¹, devant moi Nicolas Louis LEJEUNE, adjoint municipal de commune d'Eletôt, département de la Seine Inférieure, arrondissement du quarante-troisième canton séant à Sassetôt-le-Mauconduit, est comparu devant moi Jean Nicolas NOËL, cultivateur de cette dite commune, âgé de trente-quatre ans, assisté de Jacques Robert LENOUVEL, âgé de vingt et un ans de la commune d'Angerville la Martel, et de Geneviève SAUVEL de la commune d'Eletot, âgée de vingt et un ans, m'ont déclaré que Marie Geneviève FRANÇOIS en légitime mariage est accouchée dans son domicile d'aujourd'huy six heures de matin d'un enfant masculin auquel a été donné les prénoms suivant Zacarie Anibal. Après cette déclaration que les dénommés en la présente ont certifié conforme à la vérité, et la représentation de l'enfant qui m'a été faite, j'ai rédigé le présent acte que Jean Nicolas NOËL, père de l'enfant et les deux témoins ont signé avec moi tout conforme à la loi du vingt septembre mil sept cent quatre-vingt-douze vieux style, ce jour et an que dessus.

Jean NOËL

¹ 29/12/1796